Recrutement de 21 agents recenseurs

Missions :

Dans le cadre du recensement de la population, la ville de Monistrol-sur-Loire recrute 21 agents recenseurs pour la période du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

La collecte se termine le 18 février 2023 mais les agents recenseurs devront être disponibles jusqu'à début mars 2023.

L'agent recenseur est chargé de remettre les questionnaires aux habitants d'une zone géographique déterminée et de les inciter à répondre sur internet, recueillir ceux en version papier une fois complétés et d'effectuer les relances nécessaires.

Ce poste est cumulable avec un autre emploi et n'interrompt nullement le versement des indemnités de chômage.

Profil :

- Agent résidant à Monistrol-sur-Loire et ayant une bonne connaissance de la Commune.
- L'agent recenseur devra être à l'aise dans les contacts avec la population et être rigoureux dans le suivi de la collecte.
- L'agent doit posséder un téléphone portable afin de recevoir un SMS chaque fois qu'une feuille de logement et un bulletin individuel sont remplis.

Horaires :

L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser.
L'agent à la possibilité de travailler le week-end et en soirée.

Formation :

Les agents recenseurs bénéficieront de 2 demi-journées de formation obligatoires et devront effectuer le repérage des adresses à recenser début janvier 2023 (dates non fixées à ce jour).

Merci d'adresser vos candidatures, lettre de motivation + CV au plus tard le 16 novembre 2023 à Monsieur Le Maire, Ville de Monistrol sur Loire, Service Accueil/Etat-civil, 7 Avenue de la Libération 43120 Monistrol sur Loire ou par mail nathalie.green@monistrol.fr